

Pictogrammes d'avis de danger du Système général harmonisé (SGH)

	<p align="center">Contient un gaz sous pression</p> <p>Comprends tout produit, matière ou substance contenu sous pression et qui peut exploser lorsque le contenant est soumis à la chaleur ou à un choc.</p>
	<p align="center">Liquides et vapeurs inflammables</p> <p>Inclut tous les produits qui peuvent prendre feu lorsqu'exposé à la chaleur, à une étincelle ou à une flamme.</p>
	<p align="center">Peut provoquer ou aggraver un incendie</p> <p>Toute substance qui peut causer ou favoriser la combustion d'une autre matière en dégageant de l'oxygène ou une autre matière comburante.</p>
	<p align="center">Mortel en cas d'ingestion</p> <p>Toute substance qui, en une seule exposition, peut entraîner la mort.</p>
	<p align="center">Danger pour la santé</p> <p>Substances qui peuvent entraîner, après un certain délai, des altérations temporaires aussi bien que permanentes à la santé.</p>
	<p align="center">Matières corrosives</p> <p>Matières qui, par action chimique, peuvent causer de graves dommages aux tissus vivants et qui, en cas de fuite, peuvent endommager ou même détruire d'autres marchandises.</p>
	<p align="center">Matières auto-réactives</p> <p>Substances caractérisées par leur instabilité, leur incompatibilité et leur grande réactivité, et sujettes à de violentes réactions lorsque soumises à un choc, à la chaleur ou à l'humidité.</p>
	<p align="center">Danger pour le milieu aquatique</p> <p>Produit toxique pour l'environnement car peut provoquer de la bioaccumulation et/ou la dégradation du milieu.</p>
	<p align="center">Mention d'avertissement "Attention"</p> <p>Symbole d'avertissement qui réfère à des risques particuliers expliqués sur l'étiquette.</p>
	<p align="center">Matières toxiques et infectieuses*</p> <p>Organismes vivants ou leurs toxines pouvant provoquer des maladies graves chez les humains, les animaux ou les plantes.</p>